

Centre Equestre Kühnis

Liste de prix 2020



Prix des pensions (inkl. 7.7% MwSt.)

Pension (9m2 Box Standard)	par mois	CHF	850.00
Pension (10.5m2 Box moyen)	par mois	CHF	890.00
Pension (12m2 Grand box)	par mois	CHF	940.00
Cheval au travail	par mois	CHF	650.00
Pension / travail d'un cheval	par mois	CHF	1'600.00
Location d'un box avec nourriture incluse (selon dispo.)	par jour/nuit	CHF	35.00
Demi-pension sur un cheval d'école, leçon non incluse <i>(Plus d'information sur les chevaux d'école auprès de Martin Kühnis)</i>	par mois	CHF	420.00
Quart-pension sur un cheval d'école, leçon non incluse <i>(Plus d'information sur les chevaux d'école auprès de Martin Kühnis)</i>	par mois	CHF	250.00
Huitième-pension sur un cheval d'école, leçon non incl. <i>(Plus d'information sur les chevaux d'école auprès de Martin Kühnis)</i>	par mois	CHF	160.00

Divers services pour chevaux privés

Mise au parc allé/retour, par le personnel	par fois	CHF	5.00
Abo mise au parc par cheval (sauf dimanche/jours fériés)	par mois	CHF	90.00
Location de parc à l'année par cheval	par année	CHF	150.00
Carrousel (mis par le personnel) par cheval	par fois	CHF	10.00
Crinière	par fois	CHF	15.00
Tonte	par fois	CHF	80.00
Tonte (y compris tête et jambe)	par fois	CHF	110.00

Divers services

Saut en liberté par cheval	par fois	CHF	20.00
Utilisation des installations pour les externes par cheval <i>(Manège, paddock extérieur, place de saut)</i>	par fois	CHF	20.00
Utilisation des installations pour les externes par cheval <i>(Manège, paddock extérieur, place de saut)</i>	par mois	CHF	180.00
Solarium à 10min	pro fois	CHF	5.00
Lavage de couverture	par couverture	CHF	25.00
Lavage de chabraque	par chabraque	CHF	10.00
Location de van / remorque	par jour	CHF	50.00

Divers services au concours

Coaching par cheval privé / d'école en Valais	par parcours	CHF	30.00
Coaching par cheval privé / d'école hors canton du VS	par parcours	CHF	50.00
Coaching hors canton mais en transport avec MK	par parcours	CHF	30.00
Prix du transport au concours sur demande			
Forfait transport et coaching au CSI sur demande			
Départ au concours avec Martin K.(ou un cavalier maison) par parcours <i>(sans les inscriptions, le transport, les frais)</i>		CHF	50.00

Leçon d'équitation avec les chevaux d'école

<u>Art.</u>	<u>Dressage</u>	<u>Saut</u>		
Cours privé	à 25min	à 25min	CHF	38.00
Cours de groupe(2-5)	à 45min	à 40min	CHF	35.00
		- Abonnements	CHF	330.00

Leçon d'équitation avec un cheval privé

(avec Markus M.)

<u>Art.</u>	<u>Dressage</u>	<u>Saut</u>		
Cours privé	à 30min	à 25min	CHF	38.00
Cours de groupe	à 45min	à 40min	CHF	35.00
		- Abonnements	CHF	330.00

Leçon d'équitation avec un cheval privé

(avec Martin K. ou Tamara B.)

<u>Art.</u>	<u>Dressage</u>	<u>Saut</u>		
Cours privé	à 30min	à 25min	CHF	50.00
Cours de groupe	à 45min	à 40min	CHF	43.00
		- Abonnements	CHF	430.00

Important !!!

- Une leçon doit être **annulée au minimum 24h à l'avance**. Dans le cas contraire, la leçon sera facturée.
- En cas de retard, la leçon sera plus courte.
- Les leçons d'équitation sont à régler directement en espèce (sauf si un abonnement a été acheté)
- **Un abonnement de 10X est valable 3 mois.**
- Si une leçon de groupe devient une leçon privée, aucun supplément ne sera demandé mais la leçon sera raccourcie en conséquence.
- Aucun remboursement n'est possible pour un abonnement. L'abonnement est uniquement personnel.

Chaque cavalier et propriétaire de cheval est responsable du cheval / poney et du matériel d'équitation, ainsi qu'à l'égard des tiers. Chaque propriétaire ou cavalier du cheval est responsable des accidents et des dommages causés par le cheval. Le manège et ses employés ne peuvent être tenus responsables. Tout dommage que les chevaux de propriétaire provoquent dans le box, sur l'ensemble des installations et sur les pâturages, sera désormais facturé (travaux compris). Les dommages sont couverts par l'assurance responsabilité civile des propriétaires de chevaux et ne doivent pas être payés par le propriétaire de l'écurie. **Chaque cavalier doit avoir une assurance responsabilité civile (privée), y compris le risque de louer un cheval. Aucune assurance responsabilité ne peut être acceptée en cas d'accident. Le cavalier et le propriétaire du cheval doivent donc fournir eux-mêmes une assurance suffisante.**